

Montréal, le 25 février 2005

Monsieur Joseph Zayed
Président
Commission du BAPE
a/s Madame Suzanne Bouchard
575, rue Saint-Amable (bureau 2.10)
Édifice Lomer Gouin
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Rectification aux informations véhiculées par la carte accompagnant le document DB-31

Monsieur le Président,

Nous désirons par la présente corriger les informations erronées, malicieuses ou non, véhiculées par le MAPAQ par la carte accompagnant ladite lettre.

Nous constatons encore une fois que les fonctionnaires de ce ministère préfèrent travailler « en vase clos ». Comme ce fut le cas pour les eaux d'irrigation où les agronomes n'ont pas daigné consulter un hydrogéologue, ils font de même en refusant les limites de la carbonatite définies par des professionnels du domaine minier. Les limites de la carbonatite indiquées sur les cartes dans l'étude d'impact de Roche que nous avons présentées furent déterminées en premier lieu par le Dr D.P. Gold, qui a étudié la carbonatite pendant plusieurs années lors de la préparation de sa thèse de doctorat à l'université McGill. Ce dernier a utilisé les affleurements existants, les levés géophysiques aéroportés et sur le terrain effectués par des compagnies minières oeuvrant dans la région suite au « boom » de l'uranium durant les années 50 et surtout les centaines de trous de sondage effectués par ces compagnies.

Les professionnels du MAPAQ ne semblent pas au courant des outils utilisés en exploration pour déterminer les contacts entre formations de roche différentes. En Abitibi, où de grandes régions sont couvertes de mort-terrain, on utilise différentes sortes de levés géophysiques pour établir les contacts géologiques nécessaires pour planifier des campagnes de sondage.

Ces professionnels ne semblent pas comprendre qu'il y a une différence énorme dans la composition d'une carbonatite et du gneiss encaissant dans le cas d'Oka, ce qui facilite la définition des limites entre ces deux formations.

Les limites de la carbonatite établie par le Dr Gold ont été confirmées par l'ingénieur-géologue conseil Serge Lavoie qui a rempli le poste de chef géologue chez St. Lawrence Columbium et qui a surveillé les deux campagnes de sondage de Niocan. Nous pourrions vous citer plusieurs autres géologues qui pourraient faire cette confirmation.

.../2

La radioactivité de base de la carbonatite d'Oka est de quatre à cinq fois supérieure à celle du gneiss encaissant. Un levé aérien de la radioactivité de la carbonatite confirme donc d'une façon précise les autres outils utilisés par la gent minière pour définir lesdites limites. La Commission géologique du Canada qui a effectué, entre autres levés, la radioactivité de la carbonatite d'Oka, confirme les limites que le MAPAQ refuse d'accepter.

Nous croyons que les données avancées par le MAPAQ, entre autres, pour les eaux d'irrigation, sont basées sur des prémices erronées. Nous avons d'ailleurs offert de travailler avec eux dans une lettre que nous avons adressée à M. Michel Boisclair le 27 janvier 2005.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

René Dufour,
Président du conseil d'administration et chef de la direction

RD/pd